

DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON  
*de St André de Cubzac*

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

*François Feuto*  
*Rudolf Feuto*  
AN 1888

## ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *St André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
DE BORDEAUX

### Registre des Naissances

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *Vingth - Six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St André de Cubzac* pendant l'an 1888.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1887.

*Rudolf Feuto*

N.º 1

Du 21 Janvier



Jean Normandin

Du vingt-un Janvier mil huit cent quatre vingt huit, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Normandin, né le 21 au mois de Janvier à deux heures et demie du soir, au lieu de Peden, commun de St. André de Cubzac; fils légitime de Jean Normandin cultivateur, âgé de trente neuf ans, et de Isaac Normandin, sans profession, âgé de trente cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Peden.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Barrière, cultivateur, âgé de vingt cinq ans. Second témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

*Barrière Jean*  
*Bernard*  
*Normandin Jean*

N.º 2

Du 28 Janvier

Jean Edgard  
Pinguet

Du vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt huit, à midi.

Acte de naissance de Jean Edgard Pinguet, né le 28 à quatre heures du soir au lieu de la Causse, commun de St. André de Cubzac; fils légitime de Arnaud Pinguet, instituteur public, âgé de vingt sept ans, et de Marie Chérie Labaune, sans profession, âgée de vingt un ans; mariés et demeurant ensemble au Bourg de la commune de St. Edgeron.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Pierre Thévenin Sabotier, âgé de cinquante quatre ans. Second témoin Jean Bergeger, propriétaire, âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

*Bergeger*  
*Pinguet*  
*Dantagnan*



N. 5

Du 29 Janvier

Marguerite Duran

Du trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt huit, à dix heures du matin, Acte de naissance de Marguerite Duran, née à son honneur du mariage de Pierre Duran, marié, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Poupelin, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Chauvin, propriétaire, âgé de soixante quatre ans, Second témoin Pierre Bonnet, âgé de cinquante trois ans, demeurant le premier à St André de Cubzac, et le second témoin à Cubzac. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et pour le déclarant qui a dit ou laissé. Constaté suivant la loi par nous soussignés Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Berromon Dantagnac

Marié à Verac (Garde) le douze Juillet mil neuf cent douze avec Charles FAANOUILLH. le quatre Octobre mil neuf cent cinquante sept. le Maire.

Secrétaire à Verac (Garde) le huit Octobre mil neuf cent cinquante huit. le sept Octobre mil neuf cent cinquante huit. le Maire.

N. 4

Du 27 Janvier

François Maun

Du vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt huit à onze heures du matin. Acte de naissance de François Marie Jean Barbeau, né à son honneur du mariage de Félix et de Jeanne Barbeau, fille légitime de Félix et de Jeanne Barbeau, photograph, âgé de trente six ans, et de Marie Elvira Elisabeth Perann, Pagnard, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Alfred Lachaise, pharmacien, âgé de vingt huit ans, Second témoin Jules Vige, boulanger, âgé de quarante quatre ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture. Constaté suivant la loi par nous soussignés Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Vige  
F. Barbeau

N. 1

Du 5 Février



Niccolotti Macario

Du trois Février mil huit cent quatre-vingt huit à dix heures du matin. Acte de naissance de Niccolotti Macario, né à son honneur du mariage de Pierre Niccolotti, marié, âgé de vingt quatre ans, et de Thérèse Jeanne Nestlé, Marié, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin François Bonnet, cordonnier, âgé de vingt huit ans, Second témoin Pierre Bonnet, tailleur de habits, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture. Constaté suivant la loi par nous soussignés Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Niccolotti Macario  
François Bonnet  
Pierre Bonnet

N. 6

Du 23 Février

Marian Bourricaud

Du vingt-trois Février mil huit cent quatre-vingt huit à dix heures du matin. Acte de naissance de Marie Bourricaud, née à son honneur du mariage de Marie Bourricaud, marié, âgé de trente six ans, et de Jeanne Pagnard, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac. Commune de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jacques Lachaise, boulanger, âgé de quarante trois ans, Second témoin Jean Bardou, Cordonnier, âgé de trente six ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture. Constaté suivant la loi par nous soussignés Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Lachaise  
J. Bardou  
Marian Bourricaud  
Jean Bardou

Par acte en date du dix huit février mil neuf cent neuf, inscrit à la mairie de Cubzac les Bénédictins de Marie Bourricaud ont été la naissance et constaté dans l'acte ci contre a été déclaré avec Jean Renaud. Il est mention faite par nous officier de l'état civil, à vingt six février mil neuf cent neuf.

J. Lachaise  
- Déclaré le 6 Avril 1928 à St André de Cubzac (Gde) le 6 Avril 1928 le Maire  
Haur



N<sup>o</sup> 7  
Du 6 Mars  
Martha Catharina  
Veillon

Acte de naissance de Martha Catharina Veillon  
née le sixième jour de Mars au lieu de St. André de Lubec  
fille légitime de Jean Marcelin Veillon, employé aux  
chemins de fer de l'Etat, âgé de trente un an, et de  
Anne Heloïse Lucareau, sans profession, âgée de vingt  
quatre ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de  
St. André de Lubec.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jules Marché, employé aux chemins  
de fer de l'Etat, âgé de trente un an, second témoin Joseph  
Chéris, employé aux chemins de fer de l'Etat, âgé de  
trente cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le lieu par nous Commis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Lubec, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

*[Signatures]*  
Dantagnan

Decedee à St André de  
Lubec, le huit quatre  
vingt six mil neuf cent  
soixante et un.  
le 5 Mars 1901.

N<sup>o</sup> 8  
Du 10 Mars  
Anne Morin

Acte de naissance de Anne Morin, née le jour  
à neuf heures et demie du matin, au lieu de Gombard  
commune de St. André de Lubec, fille légitime de Jean  
Morin, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie  
Luceur, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Gombard.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Hugues Clavis, tisserand, âgé de  
soixant deux ans, second témoin George Montaut, négociant,  
âgé de vingt sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite

Acte en date de vingt  
sept avril mil neuf cent quatre  
vingt six sur les registres de l'état  
civil de cette Commune, Jeanne  
Marie Thérèse Bédde de douze  
ans la naissance est constatée dans  
l'acte ci contre a contracté mariage  
avec Louis Albert Bédde de seize  
JOURNÉE.  
Celle mention faite par nous,  
officier de l'état civil ce jour  
vingt huit avril mil neuf cent quatre  
vingt six.



N<sup>o</sup> 9  
Du 16 Mars  
Jeanne Marie  
Chéris Bédde

Acte de naissance de Jeanne Marie Chéris Bédde  
née ce jour à huit heures et demie du matin au lieu  
de Plage, commune de St. André de Lubec; fille  
légitime de Jean Emil Bédde, négociant, âgé de vingt  
quatre ans, et de Suzanne Elisabeth Guigou, sans  
profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Plage.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Vergouin, percepteur, âgé de  
cinquante cinq ans, second témoin René Morin, étudiant,  
âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le lieu par nous Commis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Lubec, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

par le père de l'enfant nous avons rédigé le  
présent acte que le témoin et le déclarant ont  
signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le lieu par nous Commis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Lubec, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Clavis Hugues Montaut George  
Morin Jean Dantagnan

Acte de naissance de Jeanne Marie Chéris Bédde  
née ce jour à huit heures et demie du matin au lieu  
de Plage, commune de St. André de Lubec; fille  
légitime de Jean Emil Bédde, négociant, âgé de vingt  
quatre ans, et de Suzanne Elisabeth Guigou, sans  
profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Plage.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Vergouin, percepteur, âgé de  
cinquante cinq ans, second témoin René Morin, étudiant,  
âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le lieu par nous Commis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Lubec, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

*[Signatures]*  
Vergouin  
Bédde  
Dantagnan

N<sup>o</sup> 10  
Du 27 Mars  
Jeanne Pleuman

Acte de naissance de Jeanne Pleuman, née  
le sixième jour de Mars au lieu de Gombard, commune  
de St. André de Lubec; fille légitime de Pierre  
Pleuman, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et



Après avoir été marié...  
le sept décembre mil...  
le mariage...

de femme Allain, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariée et demeurant ensemble au dit lieu de Gombortay.

Le dit enfant a été reconnu être femme. Premier témoin George Meunier, âgé de vingt huit ans, Second témoin Alfred Lachaux, pharmacien, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Comté suivant la loi pour moi Comte Martin Dantagnan, Secrétaire de l'Etat de Calvados, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Montant Plumearz Fouquet  
Dantagnan

N.° 11 Du 17 Mars

De vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt huit, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Charles Soules, née Soules, à trois heures du matin, au bourg de l'Abbaye de Cultra, fille légitime de Guillaume Soules, tisserand, âgé de trente un ans, et de Marceline Barreau, sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Cultra.

Le dit enfant a été reconnu être femme. Premier témoin Bertrand Laforgue, autographe, âgé de trente neuf ans, Second témoin Jean Fialot, cordonnier, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Comte Martin Dantagnan, Secrétaire de l'Etat de Calvados, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Laforgue J. Louka Sanberdy

N.° 12 Du 8 Avril



Elizabeth Normandin

De trois Avril mil huit cent quatre vingt huit à neuf heures du matin. Acte de naissance de Elizabeth Normandin, née Soules, à deux heures du soir, au lieu de l'Abbaye de Cultra, fille légitime de Antoine Normandin, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Anne Fouquet, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de l'Abbaye de Cultra.

Le dit enfant a été reconnu être femme. Premier témoin Jean Etienne Perrotin, âgé de trente huit ans, demeurant à l'Abbaye de Cultra, Second témoin Alfred Lachaux, pharmacien, âgé de vingt huit ans, demeurant à l'Abbaye de Cultra.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Comté suivant la loi pour moi Comte Martin Dantagnan, Secrétaire de l'Etat de Calvados, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Montant Plumearz Fouquet  
Normandin Dantagnan

N.° 13 Du 19 Avril

Jeanne Aimée Couffin Delacabrette

De dix neuf Avril mil huit cent quatre vingt huit, à dix heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Aimée Couffin Delacabrette, née Couffin, à une heure du matin, au bourg de l'Abbaye de Cultra, fille légitime de Antoine Couffin, chef de district, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Alice Brest, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Cultra.

Le dit enfant a été reconnu être femme. Premier témoin Dominique Fournier, rentier, âgé de trente deux ans, Second témoin Jean Etienne Perrotin, âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi pour moi Comte Martin Dantagnan, Secrétaire de l'Etat de Calvados, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Laforgue J. Louka Sanberdy

Un acte en date du vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt huit...  
de l'Etat Civil à jour mil huit cent quatre vingt huit

D. J. M. Dantagnan







N<sup>o</sup> 18  
Du 1<sup>er</sup> Mai  
Reconnaissance

Je soussigné hier quinze Mai mil huit cent quatre-vingt huit, à neuf heures du matin, devant mes collègues, Monsieur Jean-François Guilleminet, au lieu de la Dauge, commun de St. André de Culbrau, lequel a déclaré reconnaître pour son enfant naturel, Pierre-François, de le dit Jean-François à St. André de Culbrau, et inscrire le quatre du même mois, comme fils naturel de son nom et de Guillaume-François.

La dite déclaration faite en présence de Jean-François Guilleminet, âgé de cinquante deux ans, et Pierre-François, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune, lesquels ont signé avec nous après lecture, ainsi qu'en déclarant.

Constaté suivant la loi par moi Comte Christian Dantagnan, Maire de St. André de Culbrau, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Loisier Guillemette  
Dantagnan  
Clarès Hugues

N<sup>o</sup> 19  
Du 1<sup>er</sup> Mai  
Madame Plantain

Du quinze Mai mil huit cent quatre-vingt huit, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Madeline Plantain, née hier à huit heures du matin, au lieu de Plague, commun de St. André de Culbrau; fille légitime de François Plantain, marié, âgé de trente sept ans, et de Madeline Galbriac, son épouse, âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble au lieu de Plague.

Le dit de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Julien Bergeron, âgé de cinquante deux ans, demeurant à Labrugue, second témoin Louis Dubouche, âgé de vingt trois ans, demeurant à St. André de Culbrau.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Christian Dantagnan, Maire de St. André de Culbrau, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Plantain François Bergeron Dubouche Louis

N<sup>o</sup> 20  
Du 19 Mai



Claude Paul  
Bertrand Vincent  
Marie à Bordrauche  
mil neuf cent  
un  
seize  
Moët  
Liquors  
mil neuf cent un  
le Maire

Décédé à Gradignan, le vingt cinq septembre mil huit cent soixante sept. le vingt six septembre mil neuf cent nouveau sept le Maire

Du 2 Juin  
Edmond Pierre  
Gautier

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Christian Dantagnan, Maire de St. André de Culbrau, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gautier

Du dix neuf Mai mil huit cent quatre-vingt huit, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Claude Paul Bertrand Vincent, né le seize de ce mois à onze heures de soir au lieu de Culbrau, fils naturel de son nom et de Berthe Vincent, son épouse, âgée de vingt un an, demeurant à Labrugue, commun de St. André de Culbrau.

Le dit de l'enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Pierre Laroche, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Edouard Laroche, âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Vincent, laq. femme à St. André de Culbrau, nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Christian Dantagnan, Maire de St. André de Culbrau, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Larrieu  
Dantagnan

Du deux Juin mil huit cent quatre-vingt huit, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Edmond Pierre Gautier, né hier à quatre heures du soir au lieu de St. André de Culbrau, fils légitime de Jean Gautier, âgé de vingt neuf ans, et de Blanche Blésabett Cabriac, son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St. André de Culbrau.

Le dit de l'enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Charles Despontin, commun maréchal, âgé de vingt six ans, second témoin Edouard Laroche, âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Christian Dantagnan, Maire de St. André de Culbrau, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Larrieu  
Despontin  
Despontin



N. 22

De 6 juin

De six juin mil huit cent quatre vingt huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de André Beaupertuis né hier à un heure du matin, au Bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Beaupertuis, commis marchand, âgé de vingt six ans, et de Lucile Blavie, son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le second enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Jean Raymond, charbonnier, âgé de cinquante ans, second témoin Etienne Lavignotte, professeur, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi soussigné à Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beaupertuis Raymond jeune Dantagnan Lavignotte

De six juin mil huit cent quatre vingt huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Julie Antoinette Valerienne Petit, née hier à Tombouzeau, commune de St André de Cubzac, à un heure du matin, fille légitime de Antoine Louis Petit, charpentier, âgé de quarante ans, et de Jeanne Gabrielle, son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Tombouzeau.

Le second enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Jean Gordon, cordonnier, âgé de trente ans, second témoin Jean Lavignotte, jardinier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et sur la déclaration qui a été en l'acte.

Compté suivant la loi par moi soussigné à Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Lavignotte Petit Gordon

Les acte en date des deux précédents ont été mis sous le sceau de la mairie de Dantagnan le 12 Juin 1848. Les deux autres ont été mis sous le sceau de la mairie de Dantagnan le 13 Juin 1848. Les deux autres ont été mis sous le sceau de la mairie de Dantagnan le 14 Juin 1848.

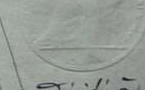
N. 23

De 11 juin



Loisier Tardif, époux

Maire de Dantagnan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.



Decide à Saint André de Cubzac le six Juin 1848. Le six Juin 1848. Le six Juin 1848. Le six Juin 1848.

N. 24

De 18 juin

Pierre Gérard

De six huit juin mil huit cent quatre vingt huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Louis Louis Gérard né le six à six heures du matin au lieu de Périg, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Blaise Gérard, tailleur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne Cathelineau, son épouse, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Périg.

Le second enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Pierre Gaudet, laboureur, âgé de trente ans, second témoin Etienne Lavignotte, professeur, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi soussigné à Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gaudet Lavignotte

De six huit juin mil huit cent quatre vingt huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Gérard né le six à onze heures du matin au lieu de Périg, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Etienne Gérard, carrier, âgé de trente quatre ans, et de Charlotte Desmignies, son épouse, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Périg.

Le second enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Jules Berche, employé au chemin de fer, âgé de trente ans, second témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et sur la déclaration qui a été en l'acte.

Compté suivant la loi par moi soussigné à Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond jeune Lavignotte

N. 25

De 16 juin

Julie Antoinette Valerienne Petit

Acte de naissance de Julie Antoinette Valerienne Petit, née hier à Tombouzeau, commune de St André de Cubzac, à un heure du matin, fille légitime de Antoine Louis Petit, charpentier, âgé de quarante ans, et de Jeanne Gabrielle, son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Tombouzeau.

Le second enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Jean Gordon, cordonnier, âgé de trente ans, second témoin Jean Lavignotte, jardinier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et sur la déclaration qui a été en l'acte.

Compté suivant la loi par moi soussigné à Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Lavignotte Petit Gordon



N. 26

Du 28 Juin  
Marian Louis Jean  
Comte de Deu

Du vingt un juin mil huit cent quatre vingt  
huit à neuf heures du matin.

Etat de naissance de Marie Louise Jeanne Bevinite  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Louis Deu,  
et Marie, âgé de vingt six ans, et de Marie Elie  
Fouvier, sans profession, âgé de vingt trois ans, mariés  
et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Théophile Lavigrotte, pourvu  
d'âge de vingt deux ans, Second témoin Elie Lamine, pourvu  
d'âge de cinquante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Théophile Lavigrotte  
Elie Lamine  
Emile Martin

N. 27

Du 28 Juin  
Pierre Joseph  
Leopold Deu

Du vingt huit juin mil huit cent quatre  
vingt huit à neuf heures du matin.

Etat de naissance de Pierre Joseph Leopold Deu,  
né le vingt six de la mois à onze heures et demie du soir  
au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean  
Baptiste Deu, et Marie, âgé de trente deux ans, et de Prosper  
Marie Ann Beaupertuis, sans profession, âgé de  
vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg  
de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Marcel Moncaison, boucher, âgé de  
vingt trois ans, demeurant à Cadillac sur Dordogne, Second  
témoin Raymond Fontmeau, charcutier, âgé de vingt  
quatre ans, demeurant à St. André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Marcel Moncaison  
Raymond Fontmeau  
Emile Martin

N. 28

Du 28 Juin  
Jean René  
Chéron



Par acte en date du vingt huit  
mai mil neuf cent neuf inscrit à la  
Mairie de  
Cubzac  
(Signé)  
Jean  
René  
Chéron  
Dont ce  
mariage est  
constaté dans l'acte à contracté  
mariage avec Jeanne Foucaud.  
Sont mentionnés par nous officier  
de l'état civil, et pour deux Julien mil  
neuf cent quatre

Du vingt huit juin mil huit cent quatre  
vingt huit à onze heures du soir.

Etat de naissance de Jean René Chéron, né le  
vingt six de ce mois à minuit et demi au bourg de St. André  
de Cubzac, fils légitime de Paul Félix Chéron, commerçant,  
âgé de vingt neuf ans, et de Marie Moncaison, sans  
profession, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Charles Payson, pourvu, âgé de quarante  
trois ans, Second témoin, Jean Cabrean, boucher, âgé de  
vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Charles Payson  
Jean Cabrean  
Emile Martin

N. 29

Du 12 Juillet  
Comtane Angèle  
Goschon

Par acte en date du vingt huit  
mai mil neuf cent quatre inscrit à la  
Mairie de Bordeaux, Comtane Angèle  
Goschon dont la naissance est constatée  
dans l'acte de mariage contracté  
avec Pierre Ournet.  
Sont mentionnés par nous officier  
de l'état civil, et pour deux Julien mil  
neuf cent quatre

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt huit,  
à dix heures du matin.

Etat de naissance de Comtane Angèle Goschon,  
née le six à quatre heures et demie du soir au bourg de St. André  
de Cubzac, fille légitime de Comtant Pierre Goschon, l'été  
âgé de vingt quatre ans, et de Marie Eugénie D'auilly,  
sans profession, âgé de vingt deux ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Joseph Bourget, boucher, âgé de trente  
trois ans, Second témoin Jean Pomars, pourvu, âgé de cinquante  
sept ans, demeurant à Cubzac la Pote, et le premier témoin à  
St. André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Joseph Bourget  
Jean Pomars  
Emile Martin

Décédé à Vellave d'Amor  
(seconde) le vingt six Avril  
mil neuf cent vingt trois  
le 25 Avril 1923.  
16 Mai  
Cubzac



N. 30

De 19 juillet

Elizabeth Morelout

Par acte en date du dix sept  
juillet mil neuf cent dix sept  
à la mairie de Pontard (commune  
de Pontard Morelout) ont été  
présentés et constatés dans l'acte  
de mariage et constatés dans l'acte  
de mariage de Pontard Morelout  
deux témoins, savoir: M. Roussel  
officier de l'état civil, et M. Roussel  
notaire.

Décédé à Carbiac les  
Bains (Aude) de son  
vieux âge le 5 septembre 1973.  
le Maire,  
Lambert

De dix neuf juillet mil huit cent quatre  
vingt huit, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Elizabeth Morelout, vier-  
gin à son honneur de son père au bourg de St André  
de Cubzac, fille légitime de Jean George Morelout  
néquissant âgé de vingt sept ans, et de Blanche  
Catherine Morelout, sans profession, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg  
de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Roger Clavier, bourgeois, âgé de  
soixante deux ans, second témoin Jean Raymond, bourgeois,  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Morelout G. Clavier

Raymond Jean

Dantagnan

N. 31

De 23 juillet

Madeline Jeanne Morel

Morel

Par acte en date du vingt huit  
juillet mil neuf cent dix sept  
à la mairie de Pontard (commune  
de Pontard Morelout) ont été  
présentés et constatés dans l'acte  
de mariage et constatés dans l'acte  
de mariage de Pontard Morelout  
deux témoins, savoir: M. Roussel  
officier de l'état civil, et M. Roussel  
notaire.

Décédé à Evreux (Eure)  
le dix sept février mil neuf  
cent dix sept.  
le Maire,  
Lambert

De vingt trois juillet mil huit cent quatre  
vingt huit, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Madeline Jeanne Morel, vier-  
gin à son honneur de son père au bourg de St André de  
Cubzac, fille légitime  
de Pierre Joseph Morel charbonnier, âgé de vingt sept  
ans, et de Louise Fournier, sans profession, âgée de vingt  
cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Hippolyte Louis Sorin, marchand, âgé  
de vingt cinq ans, second témoin Jules Eugène Coulanges, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Morel Joseph

J. Coulanges Louis H.

Dantagnan

N. 32

De 26 juillet



Charles Louis  
Morel

Décédé à Toulouse  
(Haute Garonne) de son  
vieux âge le 26 août 1973.  
le Maire,  
Lambert

Mariée à Toulouse (Haute  
Garonne) vingt trois novembre  
mil neuf cent dix sept avec  
Marie Etienne Gaudou Adoue  
de vingt six ans mariés et demeurant  
ensemble cinq.

Le Maire  
Lambert

Lambert

N. 33

De 7 août

Jeanne Marie  
Valadon

Par acte en date du douze  
août mil neuf cent dix sept  
à la mairie de Pontard (commune  
de Pontard Morelout) ont été  
présentés et constatés dans l'acte  
de mariage et constatés dans l'acte  
de mariage de Pontard Morelout  
deux témoins, savoir: M. Roussel  
officier de l'état civil, et M. Roussel  
notaire.

Décédé à Evreux (Eure)  
le dix sept février mil neuf  
cent dix sept.  
le Maire,  
Lambert

Valadon Pierre

Laforgue

Dantagnan

16

De vingt six juillet mil huit cent  
quatre vingt huit, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Louise Morel, vier-  
gin à son honneur de son père au bourg de St André  
de Cubzac, fille légitime de Pierre Morel, marchand,  
âgé de trente sept ans, et de Marie Eugène, sans profession,  
âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Vigi, charpentier, âgé de trente  
deux ans, second témoin Edouard Laroche, garde champêtre,  
âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant  
qui a été en savoir faire.

Compté suivant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Vigi François

Laroche

Dantagnan

Dantagnan

De cinq août mil huit cent quatre vingt huit,  
à huit heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Marie Valadon, vier-  
gin de son père au bourg de St André de Cubzac, fille légitime  
de Pierre Valadon, peintre, âgé  
de vingt cinq ans, et de Clémence Madeline Raymond,  
sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Bertrand Laforgue, serrurier, âgé de  
vingt neuf ans, second témoin Pierre Morel, habitant, âgé  
de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Valadon Pierre

Laforgue

Dantagnan

Dantagnan



N. 34

Du 8 Août  
Marié Marie  
Pommier

Du huit août mil huit cent quatre vingt  
huit, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Alice Pommier, née  
hui à trois heures du soir, au lieu de Barrouillet, commune  
de St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Pommier  
cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Jeanne  
son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Georges Barrouillet.

Le acte de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Michéau loupes, âgé de trente trois  
ans, second témoin Pierre Perromat, loupes, âgé de cinquante  
trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est lu et  
signé avec nous après lecture et avec le déclarant qui a été  
Comptable suivant la loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagnan  
Métréaud  
Perromat

N. 35

Du 22 Août  
Acquiesce Jeanne  
Valentin Couderc

Du vingt deux août mil huit cent quatre vingt  
huit, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marguerite Jeanne Valentin  
Couderc, née hui à quatre heures du matin, au lieu de  
Plaque, commune de St André de Cubzac, fille légitime de  
Jean Pierre Couderc, vovant, âgé de cinquante trois ans, et  
de Marie Julien, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

Le acte de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Giraud, marchand, âgé de trente  
ans, second témoin Pierre Tournon, facteur, âgé de  
trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est  
lu et le déclarant est lu par nous après lecture.  
Comptable suivant la loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Giraud Couderc Tournon  
Dantagnan

N. 36

Du 28 Août



Acquiesce Marie Thérèse  
Gaonach

Décidé à Bordeaux le vingt cinq Février mil neuf cent  
soixante quatre  
et quatre Mars mil neuf cent  
soixante quatre  
le Maire  
Larrieux

Marié à  
Gaonach

N. 37

Du 30 Août

Marié Jean Paul  
Coustean

Du vingt huit août mil huit cent quatre  
vingt huit, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Augustin Marie Hippolyte  
Gaonach, né à trois heures du matin au lieu de  
St André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte Marie  
Gaonach, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Marie Jeanne  
son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble  
au lieu de St André de Cubzac.

Le acte de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Pierre Sabotus, âgé de cinquante quatre  
ans, second témoin Augustin Gaonach, cultivateur, âgé de quarante  
quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est lu et le  
déclarant est lu par nous après lecture.  
Comptable suivant la loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Gaonach  
Dantagnan

Du trente août mil huit cent quatre vingt huit,  
à trois heures du soir.

Acte de naissance de Marie Jean Paul Coustean,  
né hui à onze heures et demi du soir, au lieu de  
St André de Cubzac, fils légitime de Paul Jean Coustean,  
notaire, âgé de cinquante ans, et de Marie Marie, sans  
profession, âgée de trente sept ans, mariés et demeurant  
ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le acte de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Gaston Chéris, négociant, âgé de vingt  
sept ans, second témoin Jean Marie Coustean, conseiller  
municipal, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est  
lu et le déclarant est lu par nous après lecture.  
Comptable suivant la loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Coustean  
Dantagnan

Acte de naissance de Augustin Marie Hippolyte Gaonach, né à trois heures du matin au lieu de St André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte Marie Gaonach, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Marie Jeanne son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Acte de naissance de Augustin Marie Hippolyte Gaonach, né à trois heures du matin au lieu de St André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte Marie Gaonach, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Marie Jeanne son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Acte de naissance de Augustin Marie Hippolyte Gaonach, né à trois heures du matin au lieu de St André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte Marie Gaonach, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Marie Jeanne son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Acte de naissance de Marguerite Jeanne Valentin Couderc, née hui à quatre heures du matin, au lieu de Plaque, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Pierre Couderc, vovant, âgé de cinquante trois ans, et de Marie Julien, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

Acte de naissance de Marguerite Jeanne Valentin Couderc, née hui à quatre heures du matin, au lieu de Plaque, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Pierre Couderc, vovant, âgé de cinquante trois ans, et de Marie Julien, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

Acte de naissance de Marguerite Jeanne Valentin Couderc, née hui à quatre heures du matin, au lieu de Plaque, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Pierre Couderc, vovant, âgé de cinquante trois ans, et de Marie Julien, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.



N<sup>o</sup> 31

Du 10 76

Marie Luvier

En acte en date du vingt deux  
septembre mil neuf cent dix  
deux heures du soir au lieu de  
Cocumont, commune de  
Cocumont, dans le canton de  
Cocumont, arrondissement de  
Cocumont, département de  
Cocumont, il a été fait et  
il est fait ce jour vingt deux  
septembre mil neuf cent dix

Decider à 15 Article de  
Cocumont le deux jours mil  
neuf cent dix deux heures  
le 4 Juin 1894  
le Maire,  
Luvier

Du dix Septembre mil huit cent quatre vingt  
sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Luvier, née deux heures  
du soir au lieu de Cocumont, commune de  
Cocumont, fille légitime de Pierre Luvier, cultivateur,  
âgé de trente trois ans, et de Marie Chaigneau, sans  
profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demurant  
ensemble au dit lieu de Cocumont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé  
de trente neuf ans, second témoin Jules Vige, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin a déclaré avoir lu et avoir signé  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Cocumont, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Laforgue J. Vige  
Edantagnan

N<sup>o</sup> 32

Du 11 76

Jean Anquet

Par acte en date du  
vingt deux novembre mil  
neuf cent dix deux heures  
du soir au lieu de  
Cocumont, commune de  
Cocumont, dans le canton de  
Cocumont, arrondissement de  
Cocumont, département de  
Cocumont, il a été fait et  
il est fait ce jour vingt deux  
novembre mil neuf cent dix

Sont mentionnés par nous,  
officier de l'état civil le trois  
décembre mil neuf cent dix  
H. A.

Du onze Septembre mil huit cent quatre vingt  
sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Anquet, né le neuf de  
ce mois, à trois heures du soir au lieu de Cocumont, commune  
de Cocumont, fils légitime de Jean Anquet, cultivateur,  
âgé de trente huit ans, et de Anne Landin, sans  
profession, âgée de trente six ans, mariés et demurant ensemble  
au dit lieu de Cocumont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Heubert, cultivateur, âgé de trente  
trois ans, second témoin Marcel Moncassin, cultivateur, âgé  
de vingt deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin a déclaré avoir lu et avoir signé  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Cocumont, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Anquet Moncassin  
Edantagnan

N<sup>o</sup> 40

Du 14 76

Marie Anne  
Galoux



En quatorze heures mil huit cent quatre vingt sept  
heures à onze heures du matin.

Acte de mariage de Marie Anne Galoux, née le  
deux de ce mois à dix heures du soir au lieu de  
Cocumont, fille légitime de son père  
propriétaire et de quarante quatre ans et de Marie  
Ducanthon, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et habitant ensemble au bourg de Cocumont.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Roussin Ducanthon, cultivateur,  
âgé de trente cinq ans, second témoin Jules Vige,  
cultivateur au bourg de Cocumont, âgé de trente cinq ans,  
habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin a déclaré avoir lu et avoir signé  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Cocumont, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Galoux  
Ducanthon  
Edantagnan

N<sup>o</sup> 41

Du 26 76

Jean Baptiste  
Vige

Du vingt six Septembre mil huit cent quatre  
vingt sept, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean Baptiste Vige, né le  
vingt quatre de ce mois, à minuit, au bourg de Cocumont,  
d. Cocumont, fils légitime de Jean Louis Vige, cultivateur,  
âgé de trente six ans, et de Jeanne Poiret, sans profession,  
âgée de vingt neuf ans, mariés et demurant ensemble  
au bourg de Cocumont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jacques Caillaud, marchand, âgé de trente  
trois ans, second témoin Pierre Heubert, cultivateur, âgé de cinquante  
quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin a déclaré avoir lu et avoir signé  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'arrondissement de Cocumont, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Vige  
Caillaud  
Edantagnan

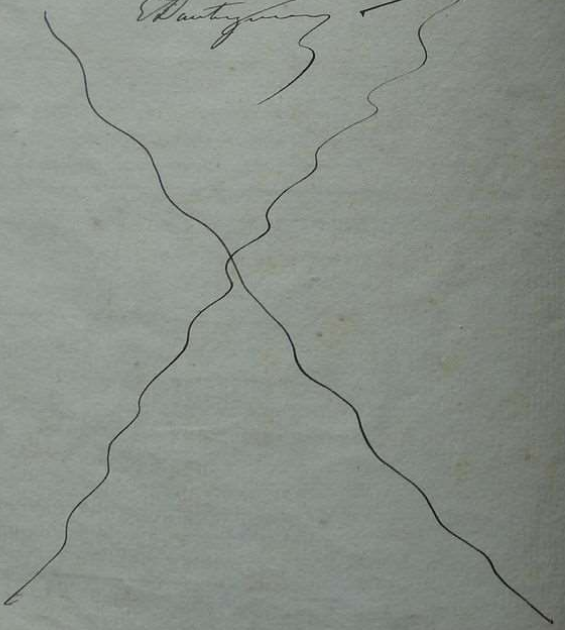


N. 42  
Du 28 8<sup>bre</sup>  
Louis Julien Guellet

Du vingt huit Septembre mil huit cent quatre  
vingt huit à onze heures du matin  
Acte de naissance de Louis Julien Guellet né hier à  
cinq heures du soir au lieu de la Chaussée, commune de  
St André de Cubzac, fils légitime de Jean Guellet, cultivateur  
âgé de vingt huit ans, et de Marie Lacure, sans profession,  
âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de la Chaussée.

Le père de l'enfant a été reconnu être majeur.  
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur,  
de trente neuf ans, second témoin Georges Montant, âgé  
de vingt huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant le loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Joseph Laforgue Montant  
Dantagnan



N. 43  
Du 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup>



Jean Léger Gaston  
Poterie



Du premier octobre mil huit cent quatre  
vingt huit à dix heures du matin  
Acte de naissance de Pierre Jean Léger Gaston né hier  
sept heures à quatre heures du soir au lieu de St André de  
Cubzac, fils légitime de Emile Léger Poterie, âgé de  
vingt quatre ans, et de Marie Poterie, épouse de  
Pierre de trente ans, mariés et demeurant ensemble au lieu  
de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être majeur.  
Premier témoin Charles Laroque, âgé de cinquante  
huit ans, second témoin Pierre Poterie, âgé de cinquante  
quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant le loi par moi Comte Marcotte  
Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Léger Gaston  
Laroque Poterie  
Dantagnan

N. 44  
Du 6 8<sup>bre</sup>

Henri François  
Beaupontin

Par acte en date du six No-  
vembre mil huit cent deux, sous le  
des sceaux de l'état civil de cette com-  
mune, Henri François Beaupontin dont  
le mariage est constaté dans l'acte et  
contraire mariage avec Marie  
Laroque.

Du six Octobre mil huit cent quatre  
vingt huit, à dix heures du matin  
Acte de naissance de Henri François Beaupontin  
né le quatre à onze heures du matin au lieu  
de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Georges  
Beaupontin, tombé, âgé de trente deux ans, et de Marie  
Laroque, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés  
et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être majeur.  
Premier témoin Pierre Georges Laroque, cultivateur,  
âgé de quarante huit ans, second témoin Pierre  
Laroque, cultivateur, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
que les témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant le loi par moi Comte Marcotte  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Georges Beaupontin Laroque  
Dantagnan



N. 45

Du 23 86

Guillaume Guillain  
Bourgeois

Par acte en date du vingt  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen Guillaume Guillain  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.

En présence de  
Monsieur  
Monsieur  
Monsieur

N. 46

Du 23 86

Pierre Collin

Par acte en date du dix  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen Pierre Collin  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.

Du vingt trois Octobre mil huit cent quatre  
vingt huit à deux heures du soir

Acte de naissance de l'enfant  
Guillaume Guillain, né le  
vingt trois Octobre mil huit  
cent quatre vingt huit à  
deux heures du soir, au lieu  
de la Bouquetterie, commune  
de la commune de Dantagnan,  
cultivateur, âgé de vingt  
quatre ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé  
de trente neuf ans, second témoin Pierre Thérèse, habitant, âgé  
de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comstaté suivant la loi par moi le notaire public de  
Dantagnan, chargé de la commune de Dantagnan, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Guillaume Guillain Laforgue Edouard

N. 47

Du 23 86

François Noël

Par acte en date du dix  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen François Noël  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.

N. 47

Du 23 86

François Noël

Par acte en date du vingt  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen François Noël  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.

François Noël Laforgue Edouard

N. 48

Du 10 86

Marian Blanc

Par acte en date du dix  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen Marian Blanc  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.

Du vingt trois Octobre mil huit cent quatre  
vingt huit à deux heures du soir

Acte de naissance de l'enfant  
Guillaume Guillain, né le  
vingt trois Octobre mil huit  
cent quatre vingt huit à  
deux heures du soir, au lieu  
de la Bouquetterie, commune  
de la commune de Dantagnan,  
cultivateur, âgé de vingt  
quatre ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé  
de trente neuf ans, second témoin Pierre Thérèse, habitant, âgé  
de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comstaté suivant la loi par moi le notaire public de  
Dantagnan, chargé de la commune de Dantagnan, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Guillaume Guillain Laforgue Edouard

N. 48

Du 10 86

Marian Blanc

Par acte en date du dix  
septième jour du mois de  
septembre l'an républicain  
de la république française  
le citoyen Marian Blanc  
bourgeois de la commune de  
Dantagnan, âgé de cinquante  
deux ans, marié et demeurant  
ensemble au lieu de la  
Bouquetterie, a déclaré  
qu'il a épousé la citoyenne  
Marie Blanche, âgée de  
vingt ans, fille légitime de  
Jean Blanche, cultivateur, et  
de Marie Blanche, épouse  
légitime de Jean Blanche,  
cultivateur, tous deux  
habitants de la commune de  
Dantagnan, le tout en vertu  
d'un contrat de mariage  
passé devant le notaire  
public de la commune de  
Dantagnan, le jour et à la  
heure susdites.

Il a été convenu par ledit  
contrat de mariage que le  
mari aura la tutelle et la  
puissance paternelle sur les  
enfants nés ou à naître de  
leur mariage, et que le mari  
aura la jouissance de la  
dot de la femme pendant  
sa vie.



N. 49

Du 10 g<sup>bre</sup>

Louise Jeanne Bonnaud

Par acte en date du huit janvier mil neuf cent dix, nous Jeanne Bonnaud dont la naissance est constatée dans l'acte de mariage de Charles Nicolas Blaque, et la femme de Bordeaux, née Charles Nicolas Blaque, ont mention fait par nous officier de l'état civil à quatorze heures mil neuf cent dix.

D. A. W...  
- Decede à Bordeaux le onze février mil neuf cent dix  
- C'est sous le douze - le dix huit février 1912  
- le Maire

Acte de naissance de M. Joffe en date du 10 novembre mil neuf cent dix

Du 10 g<sup>bre</sup>

Jean Joffe

Par acte en date du dix novembre mil neuf cent dix, nous Jean Joffe dont la naissance est constatée dans l'acte de mariage de Charles Nicolas Blaque, et la femme de Bordeaux, née Charles Nicolas Blaque, ont mention fait par nous officier de l'état civil à quatorze heures mil neuf cent dix.

Marié à Breux sur Boutonne (deux sœurs) le quatorze d'août mil neuf cent quatorze et un avec Louise Marie Joseph Alexandrine Gabrielle Guilbaud de dix huit heures mil neuf cent quatorze et un le Maire

Du vingt et novembre mil huit cent quatre vingt huit, à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Louise Jeanne Bonnaud, en ce jour à une heure du matin, au lieu de Chaumé, commune de l'habitation de Lubrac, fille légitime de Jean Bonnaud, postillon, âgé de vingt huit ans, et de Genevieve Lavoisier, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chaumé,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin,  
Premier témoin Jules Guet, rentier, âgé de trente ans,  
Second témoin Edouard Hlérain, propriétaire, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comité électoral Dantagnan, Maire de l'habitation de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Al. 2007  
G. Cousteau Bonnaud  
et Guet Dantagnan

Du vingt quatre novembre mil huit cent quatre vingt huit, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Joffe, né ce jour à sept heures et demie du matin au lieu de Bourcellement, commune de l'habitation de Lubrac, fils légitime de Jean Joffe, peleur au chemin de fer, âgé de trente neuf ans, et de Marie Labrousse, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bourcellement,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin,  
Premier témoin Pierre Sabourin, propriétaire, âgé de quarante quatre ans, second témoin Louis S. Bépin, propriétaire, âgé de quarante un an, demeurant à Chabid et le premier témoin à l'habitation de Lubrac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comité électoral Dantagnan, Maire de l'habitation de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Sabourin S. Bépin

N. 51

Du 16 g<sup>bre</sup>

Mariane Berard

Decede à Sarnay sur Mer (Ile de) le vingt deux octobre mil neuf cent quatorze huit - le vingt six octobre 1912 - le Maire

N. 52

Du 27 g<sup>bre</sup>

Louise Deltail

Par acte en date du dix sept novembre mil neuf cent dix, nous Louise Deltail dont la naissance est constatée dans l'acte de mariage de Charles Nicolas Blaque, et la femme de Bordeaux, née Charles Nicolas Blaque, ont mention fait par nous officier de l'état civil à quatorze heures mil neuf cent dix.

Du 27 g<sup>bre</sup>

Dantagnan

Laforgue

Dantagnan

Du vingt six novembre mil huit cent quatre vingt huit, à neuf heures du soir,  
Acte de naissance de Marianne Berard, née ce jour à une heure du matin au lieu de Portet sur Garonne, commune de l'habitation de Lubrac, fille légitime de Pierre Berard, carrier, âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Berard, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble dans la commune de Portet sur Garonne,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin,  
Premier témoin Jean Bergeon, propriétaire, âgé de cinquante trois ans, second témoin Pierre Berard, carrier, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comité électoral Dantagnan, Maire de l'habitation de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt huit, à midi,  
Acte de naissance de Louise Deltail, née ce jour à quatre heures et demie du matin au lieu de l'habitation de Lubrac, fille légitime de Louis Deltail, rentier, âgé de trente trois ans, et de Louise Rabat, domestique, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de l'habitation de Lubrac,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin,  
Premier témoin Pierre Berard, carrier, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Laforgue, carrier, âgé de trente neuf ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qui a dit en latin.  
Compté suivant la loi par moi Comité électoral Dantagnan, Maire de l'habitation de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du 27 g<sup>bre</sup>

Dantagnan

Laforgue

Dantagnan

Laforgue

Dantagnan



N. 10  
Du 30 9<sup>bre</sup>

Jean Bourricaud

En acte en date du huit  
deux heures du matin  
à l'effet de ce acte  
Jean Bourricaud dont  
la naissance est constatée dans  
l'acte de mariage de  
M. Bourricaud, fait par nous  
officier de l'état civil à Paris le  
quatre novembre mil huit cent dix

Le huit novembre mil huit cent quatre vingt  
huit à trois heures du soir  
Acte de naissance de Jean Bourricaud, né à Paris  
deux heures du matin, au lieu de Coubert, commune de Coubert  
de Coubert, fils légitime de Pierre Bourricaud, cultivateur  
âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne Bonnard, sans profession,  
âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Coubert.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Georges Montant, marchand, âgé de vingt  
neuf ans, second témoin Antoine Desca, peintre, âgé de  
quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Comité Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Coubert, faisant la fonction  
de l'officier public de l'état civil.

Bourricaud Pierre  
Montant & Desca

Ed Dantagnan

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

Decede à Blaye le 11  
le 11  
le 11

N. 11  
Du 1 10<sup>bre</sup>

Jean Denis

En acte en date du quatorze  
deux heures du matin  
à l'effet de ce acte  
Jean Denis dont  
la naissance est constatée dans  
l'acte de mariage de  
M. Denis, fait par nous  
officier de l'état civil à Paris le  
quatre novembre mil huit cent dix

Le huit Décembre mil huit cent dix  
quatre heures du soir  
Acte de naissance de Jean Denis, né à Paris  
deux heures du matin, au lieu de Coubert, commune de Coubert  
de Coubert, fils légitime de Jean Denis, cultivateur  
âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne Bonnard, sans profession,  
âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Coubert.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Denis, cultivateur, âgé de cinquante  
ans, second témoin Jean Bourricaud, cultivateur,  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Comité Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Coubert, faisant la fonction  
de l'officier public de l'état civil.

Bourricaud Pierre  
Denis

Ed Dantagnan

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Le onze Décembre mil huit cent dix  
à trois heures du soir  
Acte de naissance de Jean Denis, né à Paris  
deux heures du matin, au lieu de Coubert, commune de Coubert  
de Coubert, fils légitime de Jean Denis, cultivateur  
âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne Bonnard, sans profession,  
âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Coubert.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Denis, cultivateur, âgé de cinquante  
ans, second témoin Jean Bourricaud, cultivateur,  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Comité Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Coubert, faisant la fonction  
de l'officier public de l'état civil.

Bourricaud Pierre  
Denis

Ed Dantagnan

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11

Decede à Le Fieu (Gironde)  
le 11  
le 11  
le 11



N<sup>o</sup> 17  
Du 15 D<sup>br</sup>  
Jean Chomas

Par acte en date du vingt sept  
septembre mil neuf cent dix  
de la mairie de Libourne (France)  
Jeanne Thomas dont la naissance  
est constatée dans l'acte ci joint  
a contracté mariage avec Albert  
Girard  
Une mention sera par nous  
officière de l'état civil de Libourne  
après l'expiration mil neuf cent dix

De Maue

Decedee à la suite de  
Froissac (France) le 14  
Decembre mil neuf cent dix  
14 Decembre 1911  
le Maue

Decedee à 55 Ans de  
Cubzac le 12 Janvier 1911  
12 Janvier 1911

N<sup>o</sup> 18  
Du 14 D<sup>br</sup>  
Chemin Barrount

Par acte en date du quinze  
Janvier mil neuf cent onze  
de la mairie de Libourne (France)  
de la commune de Libourne  
Barrount dont la naissance  
est constatée dans l'acte ci joint  
a contracté mariage avec Jean  
Gillet. Une mention sera par nous  
officière de l'état civil de Libourne  
après l'expiration mil neuf cent onze

et un acte de l'état civil  
qui a été à l'acte par  
M. Jeanne Lecomte  
et un acte de l'état civil  
de Libourne

Barrount  
Gillet  
Gillet  
Gillet

Du treize Decembre mil huit cent quatre vingt  
huit, à deux heures de soir,  
Acte de naissance de Jean Chomas, né hier à deux  
heures du soir au lieu de Beerfort, commune de Libourne  
de Libourne, fille legitime de Gerard Chomas, cultivateur, agé  
de trente sept ans, et de Marie Gesteau, sans profession, agé  
de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Beerfort.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Alphonse Reiguerre, fermier, agé de  
quarante neuf ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier,  
agé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin  
ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant que  
a été en l'acte.

Comptable suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Libourne, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Alphonse Reiguerre Cordouac  
Dantagnan

Du quatorze Decembre mil huit cent quatre  
vingt huit, à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Joseph Barrount, né à onze  
heures du matin, au lieu de la Garonne, commune  
de Libourne, fille legitime de Joseph Barrount,  
cultivateur, agé de trente deux ans, et de Catherine Denis, sans  
profession, agé de trente deux ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Gordon, cordonnier, agé de  
trente ans, second témoin Pierre Pédron, sabotier, agé de  
cinquante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte  
qui le témoin ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Libourne, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Barrount  
Pédron  
Cordouac  
Dantagnan

N<sup>o</sup> 19  
Du 17 D<sup>br</sup>  
Wélin Girard

Decedee à Libourne  
(France). le deux  
octobre mil neuf cent  
quatre vingt deux.  
le 7 octobre 1912.

N<sup>o</sup> 60  
Du 14 D<sup>br</sup>  
Chérix Soullignac

Decedee à St Andrie  
de Cubzac, le neuf  
Mars mil neuf cent  
cinquante cinq.  
le Maue

Du dix sept Decembre mil huit cent  
quatre vingt huit, à deux heures de soir,  
Acte de naissance de Wélin Girard, né hier à onze  
heures du soir, au lieu de Libourne, commune de Libourne  
de Libourne, fille legitime de Wélin Girard, cultivateur, agé  
de quarante deux ans, et de Marie Bode, sans profession,  
agé de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, agé de  
cinquante ans, second témoin Jean Lecomte, garde champêtre,  
agé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin ont signé  
avec nous après lecture, et nous le déclarant que a été en l'acte.

Comptable suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Libourne, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Raymond Louis  
Dantagnan

Du vingt quatre Decembre mil huit cent quatre  
vingt huit, à deux heures de soir,  
Acte de naissance de Chérix Soullignac, né à deux  
heures du matin, au lieu de la Laguerre, commune de  
Libourne, fille legitime de François Soullignac,  
cultivateur, agé de vingt deux ans, et de Marie Joffe, sans  
profession, agé de vingt quatre ans, mariés et demeurant  
ensemble au lieu de la Laguerre, commune de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Alfred Galois, fermier, agé de quarante  
ans, second témoin Joseph Lafage, sabotier, agé de trente neuf  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin  
ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Secrétaire de l'Administration de Libourne, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Soullignac François Lafage Dantagnan  
H. Galois



N. 17

Du 15 D<sup>bre</sup>  
Jeanne Thomas

Du treize Décembre mil huit cent quatre vingt huit, à deux heures du soir,  
Acte de mariage de Jeanne Thomas, née le 24 de ce mois au lieu de Courfont, commune de St André de Libourne, fille légitime de Gérard Thomas, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Anne Gueslin, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.  
Premier témoin Alphonse Reiguerre, cultivateur, âgé de quarante neuf ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de trente ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que a dit mariage.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Secrétaire de St André de Libourne, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Alph. Reiguerre Cordou  
Dantagnan

Decedee à la laude de Francez (jeune) & Cie  
Dumaine mil neuf cent dix sept  
le 10 Decembre 1895  
le 19 que

N. 18  
Du 14 D<sup>bre</sup>  
Amie Barroum

Du quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt huit à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Amie Barroum, née le jour à son lieu de naissance, au lieu de la Garonne, commune de St André de Libourne, fille légitime de Auguste Barroum, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Esthère Deschamps, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de trente ans, second témoin Pierre Ferrin, sabotier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que a dit mariage.  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Secrétaire de St André de Libourne, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perrin  
Cordou  
Dantagnan

Par acte en date du quinze Mars mil neuf cent dix sept au lieu de Courfont, commune de St André de Libourne, fille légitime de Gérard Thomas, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Anne Gueslin, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfont.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Alphonse Reiguerre, cultivateur, âgé de quarante neuf ans, second témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de trente ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que a dit mariage.  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Secrétaire de St André de Libourne, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

N. 19

Du 17 D<sup>bre</sup>  
Hélène Giraud

Du dix sept Décembre mil huit cent quatre vingt huit, à deux heures du soir,  
Acte de mariage de Hélène Giraud, née le 24 de ce mois au lieu de Courfont, commune de St André de Libourne, fille légitime de Jean Giraud, cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de Marie Rode, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Reiguerre, cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin Esthère Deschamps, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que a dit mariage.  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Secrétaire de St André de Libourne, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Reiguerre Jean Perrin  
Dantagnan

Decedee à Libourne (jeune) le deux Octobre mil neuf cent  
le 7 octobre 1892

N. 60

Du 14 D<sup>bre</sup>  
Chérie Paulignac

Du vingt quatre Décembre mil huit cent quatre vingt huit, à deux heures du soir,  
Acte de mariage de Chérie Paulignac, née le jour à son lieu de naissance, au lieu de la Lagune, commune de St André de Libourne, fille légitime de François Paulignac, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Joffe, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Courfont, commune de St André de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Alfred Laperge, serrurier, âgé de cinquante ans, second témoin Auguste Laperge, cultivateur, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par nous après lecture, et nous le déclarant que a dit mariage.  
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Secrétaire de St André de Libourne, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Paulignac François Laperge  
Dantagnan

Decedee à St André de Libourne, le neuf Mars mil neuf cent cinquante cinq -  
le neuf Mars mil neuf cent cinquante cinq -  
Le Maire  
Dantagnan



N. 61

Du 27 Dec

Noël Eli

Du vingt sept Decembre mil huit cent quatre vingt huit, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Noël Eli, né hier à neuf heures du soir au lieu de Chacroua, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Colie, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Morin, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés de Demourant ensemble au dit lieu de Chacroua.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Jeanneret, cultivateur, âgé de quarante trois ans, second témoin Pierre et Bernard, cultivateurs, âgés de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que les témoins ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant vrai et libre de tous vices.

Commissaire suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'Officier public de l'état civil.

Jeanneaux fils Normandin Dantagnan

Decede à Bédouay le 27 Mars 1873. Le neuf Avril mil neuf cent soixante trois. Le quinze Avril mil neuf cent soixante trois. Le Marie. Le neuf.

N. 62

Du 31 Dec

Marie Marguerite Martin

Du trente un Decembre mil huit cent quatre vingt huit, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Marguerite Martin, née hier à quatre heures du matin, au lieu de Peyrillade, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Martin, cultivateur, âgé de quarante ans, et de Isabelle Noati, sans profession, âgée de trente six ans, mariés et demourant ensemble au dit lieu de Peyrillade.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Joseph Lafon, entrepreneur, âgé de trente sept ans, second témoin Pierre Ferris, salétier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Commissaire suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'Officier public de l'état civil.

Decede à Bédouay le 27 Mars 1873. Le neuf Avril mil neuf cent soixante trois. Le Marie. Le neuf.

Jeanneaux fils Normandin Dantagnan

N. 63

Du 31 Dec

Henri Emmanuel Gachet

Du trente un Decembre mil huit cent quatre vingt huit, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Henri Emmanuel Gachet, né le vingt huit de ce mois, à sept heures du soir, au lieu de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Gachet, laboureur, âgé de trente deux ans, et de Jeanne Amadeï, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés de Demourant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Etienne Bladié, greffier de la justice de paix, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Ferris, salétier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Commissaire suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'Officier public de l'état civil.

Jean Rive Gachet

Acte en date du onze juillet mil neuf cent quatre vingt huit à la mairie de Bédouay. Henri Emmanuel Gachet dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Anne Jeanne Lucad. Dont mention faite par nous Officier de l'état civil le dix huit juillet mil neuf cent quatre vingt huit.

Commissaire

Decede à St André de Cubzac, le dix neuf Août mil neuf cent soixante. Le vingt Août mil neuf cent soixante. Le Marie. Le neuf.

Miquier

Etienne Bladié

N. 64

Du 31 Dec

Marguerite Marie Lavidan

Du trente un Decembre mil huit cent quatre vingt huit, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Marie Lavidan, née hier à deux heures du matin, au lieu de Porreau, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Antoine Lavidan, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Anne Chausard, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés de Demourant ensemble au dit lieu de Porreau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Boisson, tailleur de pierre, âgé de trente quatre ans, second témoin Jean Colie, cultivateur, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.

Acte en date du vingt deux juillet mil neuf cent huit révisé au registre de l'état civil de cette commune. Marguerite Marie Lavidan dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre, a contracté mariage avec Jean Lucad. Dont mention faite par nous Officier de l'état civil le vingt deux juillet mil neuf cent huit.

Jeanneaux



Decedé à Cubzac les-  
Gourds (Gironde) le neuf  
novembre mil neuf cent  
cinquante trois -  
Le douze novembre mil  
neuf cent cinquante trois -  
Le Maire

Pour la régularité et présentation à mesu fait par le  
père de l'enfant pour avoir rédigé le présent acte que le  
Commissaire de l'Etat ont signé avec nous après lecture  
Commissaire de l'Etat pour mesu l'acte de naissance  
Dombagnan, et au de l'Etat de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'Etat civil.

Javineau Antoine  
Sireau Jean y' Pothier  
Dombagnan

Ceci est arrêté le présent registre, contenant  
soixant trois actes de naissances, et un acte de mariage,  
à jour trente un Décembre mil huit cent quatre  
vingt huit, par nous Comte de carton Dombagnan,  
Commissaire de l'Etat de Cubzac, remplissant la  
fonction d'officier public de l'Etat civil.

Dombagnan

Département Gironde

Table Alphabétique

des actes de naissances de St. André de Cubzac

Arrondissement	N <sup>o</sup>	N <sup>o</sup> de l'acte	Noms et prénoms	Date
de Bordeaux	1	14	Argout Jean	1 <sup>er</sup> Jan
	2	37	Anaud Jean	11 <sup>er</sup> 7 <sup>me</sup>
	3	11	Barboux François Jean	21 Janv
	4	6	Bourricaut Jean	25 Fév
	5	9	Besset Jean Marie Olivier	16 Mars
	6	22	Beaufortin André	6 Juin
	7	14	Beaufortin Ueuw François	6 8 <sup>me</sup>

8	11	Blanc Marie	10 9 <sup>me</sup>
9	19	Bonnal Louis Jean	20 4
10	51	Béard Marie	26 4
11	13	Bourricaut Jean	20 4
12	18	Bourricaut Marie	14 2 <sup>me</sup>
13	17	Couillandou Octave	11 Mars
14	28	Chiron Jean Pierre	27 Juin
15	35	Coudon Marquise Jeanne Caloton	28 Mars
16	37	Coudou Marie Jean Paul	20 4
17	1	Ducour Marquise	21 Janv
18	13	Delarobeyrette Jeanne Marie Genie	19 Mars
19	26	Dau Marie Louis Jeanne Marie	25 Juin
20	27	Dau Marie Joseph Joseph	28 4
21	32	Delteil Louis	27 9 <sup>me</sup>
22	14	Dejean Anne	5 2 <sup>me</sup>
23	15	Donis Jean	8 4
24	16	Eolie Pierre	23 8 <sup>me</sup>
25	61	Eolie Marie	27 2 <sup>me</sup>
26	15	Forestin Pierre	14 Mars
27	18	Forestin Pierre (Reconnaisance)	15 4
28	21	Gastin Edmond Pierre	8 Juin
29	25	Giraud Pierre	18 4
30	29	Gouillon Constante Angèle	11 Juillet
31	26	Garnach Augustin Marie Hippolyte	21 Mars
32	10	Galery Marie Anne	14 7 <sup>me</sup>
33	12	Grelot Louis Julien	21 4
34	19	Giraud Ueuw	17 2 <sup>me</sup>
35	63	Gastin Ueuw Commence	24 4
36	50	Jeffer Jean	5 Fév
37	5	Meacour Hippolyte	10 Mars
38	8	Morin Anne	19 Juillet
39	20	Montaut Elisabeth	



40	31	Meirel Madeleine Jeanne	23 juillet
41	22	Meille Marie Louis	26 y
42	62	Martin Marie Marguerite	31 D <sup>br</sup>
43	1	Normandin Jean	28 Janvier
44	12	Normandin Elizabeth	1. Avril
45	47	Noël Françoise	31 8 <sup>br</sup>
46	56	Nau Jean	12 D <sup>br</sup>
47	2	Pinguet Jean Edgard	28 Janvier
48	10	Plumau Jean	27 Mars
49	19	Plantain Madeleine	15 Mars
50	23	Petit Julie Antoinette Valerienne	16 Juin
51	34	Pommier Marie Alice	8 Avril
52	43	Potier Jean Léon Gaston	1 <sup>er</sup> 8 <sup>br</sup>
53	16	Poulleau Jean	9 Mars
54	45	Poussiau Eugène Guillaume	23 8 <sup>br</sup>
55	11	Soulan Marie	27 Mars
56	34	Saint-Esprit Louis	18 Juin
57	38	Seurin Marie	10 7 <sup>br</sup>
58	60	Souliquet Chérie	24 D <sup>br</sup>
59	64	Savineau Marguerite Marie	31 y
60	57	Thomas Jeanne	15 y
61	7	Veillon Martha Catherine	6 Mars
62	20	Vincenau Claude Paul Bertrand	19 Mars
63	33	Valadon Jeanne Marie	1. Avril
64	41	Vigé Jean Raphaël	26 7 <sup>br</sup>

Cloué et arrêté la présente table contenant  
 Soixante trois actes de naissance et un acte de reconnaissance  
 à jour vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt  
 neuf, par nous Emile Martin Dartagnan, Maire de  
 St-Etienne de Lubac, remplissant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

E. Dartagnan